

Charte Université Responsable

L'Université Lille 1 s'oppose à toutes les discriminations et est particulièrement attentive au respect de l'égalité entre les femmes et les hommes. Elle s'engage aussi fortement sur le développement durable (<http://www.univ-lille1.fr/presentation/Universite-responsable>).

La lutte contre les discriminations est de la responsabilité de chacun des acteurs de l'Université, des membres du personnel comme des étudiant-e-s. Une attention particulière sera apportée lors de l'examen des candidatures au label au respect de ces valeurs défendues par l'Université.

Aspects réglementaires et sanitaires :

Les candidat-e-s au label devront respecter l'ensemble des aspects réglementaires et sanitaires liés à leur activité et à la vie du campus de l'Université, s'appuyer sur les conseils du Bureau de la Vie étudiante, du SIUMPS (Service Inter-Universitaire de Médecine Préventive et de Promotion de la Santé) et/ou du HubHouse.

Associations : l'ensemble des documents administratifs doit être à jour (cahier de l'association, comptes, assurance, SACEM..).

Pour toute occupation du domaine de l'Université (même courte et rassemblant peu de monde), une demande préalable écrite devra avoir été adressée au Bureau de la Vie Étudiante pour instruction et autorisation délivrée par la Direction Générale des Services.

Respecter le règlement intérieur de Lille 1 et des locaux mis à disposition (ex. : MDE).

S'assurer du respect des règles d'accueil du public (accessibilité pour les secours, accessibilité aux personnes en situation de handicap, sécurité des biens et des personnes).

Respecter les limites horaires autorisées et s'assurer d'une distance suffisante entre le lieu de l'événement et les premières habitations.

Réduire au maximum le volume sonore afin de limiter les nuisances ainsi que les risques d'altération de l'audition du public.

Sensibiliser les participants aux dangers de la surconsommation d'alcool.

Mettre en place un système type « capitaine de soirée » où les conducteurs peuvent laisser leurs clés de voiture et s'engager à ne pas boire en échange de tarifs avantageux sur les boissons non alcoolisées (des éthylo-tests auront été prévus).

L'Engagement Eco-citoyen :

Objectifs généraux :

La démarche éco-événement consiste en la mise en œuvre d'actions pour améliorer l'impact environnemental. Il y a un triple intérêt à cette démarche :

- la préservation de notre environnement ;
- la participation du public aux animations culturelles et sportives de son territoire ;
- et la structuration de nouvelles pratiques économiques.

Les candidat-e-s au label rendront compte de la démarche qu'ils ont entreprise pour améliorer l'impact environnemental de leur engagement.

Ils / elles auront mis en œuvre **au moins deux actions éco-citoyennes parmi les catégories listées** ci-dessous. Cette liste n'est pas exhaustive et est juste mentionnée à titre indicatif. Plusieurs actions sont incontournables.

Les candidat-e-s au label donneront une justification, dans le cas où la nature ou le lieu de leurs engagements ne lui permettent pas la mise en œuvre des actions éco-citoyennes ci-dessous.

Utilisation de matériels :

- Préférer la location de matériel économe en choisissant par exemple les lampes à basse consommation par rapport aux ampoules classiques.
- Éviter l'achat superflu de produits de décoration, en créant simplement une ambiance propre aux lieux ;
- Utiliser des ampoules basse consommation et exploiter au maximum la lumière naturelle ;
- En cas de location de matériel, préférer les prestataires locaux, afin de réduire les déplacements et favoriser les retombées économiques locales ;
- Préférer les prestataires engagés dans une démarche de réduction de leur empreinte carbone.

Restauration :

- Choisir en priorité des produits locaux et de saison ;
- Choisir ensuite autant que possible des produits biologiques ou équitables ;
- Inciter ses partenaires à se fournir en produits locaux et sensibiliser les participants sur la présence dans le menu de ces produits régionaux ;
- Estimer au plus près le nombre de participants afin d'éviter les gaspillages de nourriture. Choisir des fournisseurs reprenant les surplus ;
- Éviter le suremballage en favorisant les grands contenants.

Déchets :

- Rendre les lieux dans le même état de propreté qu'en arrivant. Assuré le ramassage des déchets sauvages autour du lieu de la manifestation ;
- Sensibiliser les participants au tri des déchets en apposant les affichettes réalisées par l'Université Lille 1 et en installant des collecteurs de tri en nombre suffisant ;
- Solliciter l'aide de l'Université pour la mise en œuvre du tri sélectif lors de l'événement ;
- Utiliser de la vaisselle lavable (écocup, ...) ou biodégradable/compostable lorsque c'est possible ;
- Mettre en place un système de consigne pour récupérer la vaisselle réutilisable ;
- Favoriser l'utilisation de produits utilisant le moins d'emballage, les gros contenant (en proposant par exemple des bouteilles plutôt que des canettes) et éviter les produits sur-emballés (distribués à l'unité, ...).

Sanitaires et eau :

- Favoriser l'usage de produits d'entretien naturels ou biologiques (vinaigre blanc, produits labellisés) ;
- Installer des toilettes sèches sur le site de la manifestation, accompagnée d'outils d'information et de sensibilisation.

Transports et accessibilité :

- Inciter les participants à venir en covoiturage, en leur proposant d'utiliser la plate-forme de covoiturage « covoiturez plus » ;
- Inciter les participants à venir à pied ou à vélo, en leur donnant des indications sur l'accessibilité piétonne ou cyclable de la manifestation ;
- Informer les participants sur l'accessibilité de la manifestation par les transports en commun ;
- Déterminer les horaires de la manifestation tels qu'ils permettent aux participants de rentrer avec les transports en commun.

Signalétique et communication :

- Utiliser le logo « Lille 1 s'engage dans le développement durable » ;
- Réduire au maximum l'utilisation du papier (en évitant les supports peu efficaces) ;
- Privilégier les supports numériques (internet, blog, réseaux) ;
- Utiliser les médias locaux (Illico, ...) ;
- Préférer les imprimeurs bénéficiant du label « imprim'vert » ;
- Réfléchir, en cas d'événement récurrent, sur la réutilisation des supports de communication.

Autres actions :

- Établir un état des lieux des consommations d'eau ;
- Établir un comparatif des prix des produits biologiques distribués ;
- Réaliser une enquête sur les modes de déplacement utilisés pour se rendre à l'évènement.